



1



2



François Lamarre

La ZAC Ampère à Massy-Atlantis :
“La rue e(s)t mon jardin”

Atelier Petermüller architecte coordinateur

En l'absence d'une matérialisation sensible, l'aménagement urbain est un sujet difficile à traiter pour les publications sauf à montrer l'architecture produite sur place, toujours plus photogénique que les voiries et réseaux divers préalablement réalisés à grands frais. Le quartier Ampère de Massy-Atlantis fait exception à la règle en présentant un aménagement sophistiqué qui accorde une place primordiale au végétal et s'attache à la coordination architecturale pour développer des ambiances vertes et variées constitutives d'un paysage urbain novateur. De quoi impressionner la pellicule dès les premières années d'existence. Pour apprécier la mue opérée, il convient de restituer l'histoire de ce territoire de Massy initialement livré aux industries de pointe, entre faisceau ferroviaire et bretelle d'autoroute.

Aménagement pionnier des décennies 1960-1970, la zone industrielle des Champs ronds a connu un indéniable succès avec l'installation de quelques fleurons de l'industrie française dont Bull, Alcatel, Alstom, les PTT - plus tard scindés en deux entités, France Télécom et la Poste -, la Sagem, etc., jusqu'à totaliser 12 000 emplois sur 80 hectares.

À partir de 1991, le nœud ferroviaire constitué autour de la gare de Massy TGV et de la double desserte des RER B et C change la donne, laissant entrevoir un autre avenir alors que ces entreprises se transforment en profondeur sous le coup de la révolution numérique. Pour les retenir et en attirer de nouvelles, la municipalité de Massy envisage au tournant du siècle de redéployer la zone sur un principe de mixité entre habitat et activités tertiaires, en relève des installations vieillissantes et bientôt obsolètes. La nouvelle orientation est traduite dans un plan de référence (Bécard & Palay, architectes urbanistes) puis dans le PLU de 2003, qui confère l'assise réglementaire nécessaire à cette mutation urbaine pilotée par l'aménageur local, la Semmassy. L'ancienne ZI est ainsi

Quartier Ampère,
Massy-Atlantis :

1. Aménagements paysagers en bordure du parc Ampère, Florence Mercier paysagiste. Immeuble sur la droite, François Leclercq arch.
 2. Aire de jeux. Immeuble sur la droite, Christian Hauvette et assoc. - Baumschlager Eberle arch.
- Ph. © Gwenaëli Querrien.



découpée en trois quartiers opérationnels, Paris Briis, Carnot et Ampère, dont la définition est confiée à trois architectes urbanistes choisis sur appel d'offres, respectivement Pierre Gangnet, Jean Chéron et Dominique Petermüller, alors associée à Philippe Panerai. Ensemble, ils élaborent une charte de qualité urbaine, architecturale et paysagère par la suite développée à la sauce durable. L'objectif est de conférer à chaque quartier une identité propre et d'assurer en même temps leur continuité en arrêtant des éléments d'aménagement communs aux trois : bordures de trottoir et caniveaux en granit, revêtements en dalles béton, mobilier urbain... Avec toutefois des marges d'interprétation comme le dimensionnement et le calepinage des dallages en béton. Totale liberté est en revanche laissée dans le choix des essences plantées. Au tissu mixte recherché sur les trois quartiers s'ajoute un pôle de vie urbaine, la place du Grand-Ouest, reliant le quartier Ampère aux gares à travers Carnot. Sa réalisation, concentrant commerces et équipements culturels, est confiée à Elizabeth et Christian de Portzamparc.

Pour mode opératoire, la Semmassy a adopté la procédure de ZAC dite "d'incitation", qui la dispense de faire l'acquisition des terrains pour procéder par convention avec



1



2



3



Plan de la ZAC Ampère.
Architectes des opérations :

1. A. Coupel
2. Rolinet et assoc.
3. Ch. Girat
4. Brenac & Gonzalez
5. Daufresne & Le Garrec
6. Hauvette et assoc. /
Baumschlager Eberle
7. Naud & Poux
8. Babin + Renaud
9. Atelier 2/3/4/
10. Marrec et Combarel
11. Babel
12. F. Leclercq
13. Puzzler
14. S. Hennig
15. J. Ripault
16. LLTR/G. Testas
17. E. Aboulker
18. Cassiopée
19. V. Cornu
20. Colboc Franzen & assoc.
21. Quadri Fiore
22. Synthèse architecture
23. Th. Borderie
24. Lehoux - Phily - Samaha
25. Wilmotte et assoc.
26. LAN architecture
27. Tolita + Gilliland
28. P. Colin
29. Atelier 115
30. A. Schoenert
31. F. Mercier paysagiste

© Atelier Petermüller arch.

1 et 2. Aménagements
de l'espace public.
Ph. © Atelier Petermüller arch.

3. Mobilier urbain
voué au tri sélectif.
Ph. © Gwenaël Querrien.

1 – Réalisée par Naud & Poux
arch., cf. Archiscopie, n°129,
mars 2014.

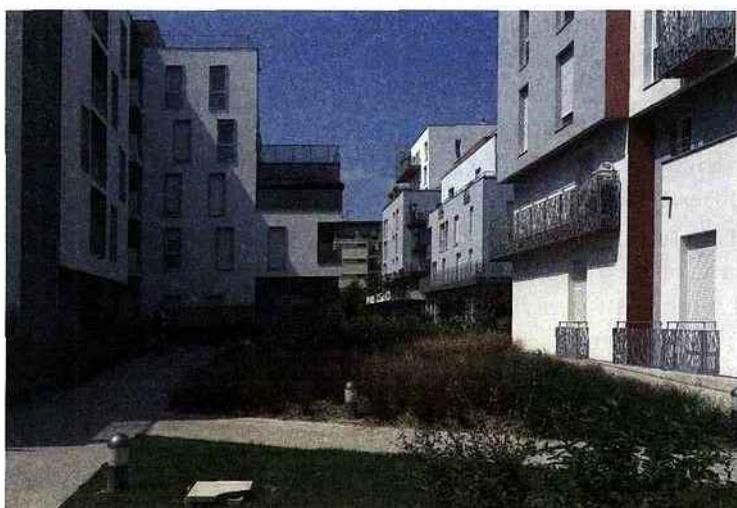
les opérateurs fonciers retenus en fixant toutes les conditions de l'aménagement, des programmes aux participations financières, et en organisant la rétrocession de la voirie et des espaces publics à la collectivité. Dans une telle procédure négociée, tout le monde se tient par la barbichette et les contrôles d'étapes abondent (documents réglementaires, avant-projet sommaire, permis de construire...), obligeant Ville et investisseurs à faire preuve d'une compréhension réciproque. Et au milieu se tient l'architecte coordinateur du quartier, dont le projet sert de support aux négociations financières et dont la tâche est de les faciliter sans compromettre l'essentiel.

Aujourd'hui achevée, la première tranche du quartier Ampère témoigne du travail accompli dans le cadre de ce partenariat public-privé d'un genre nouveau. Si les pressions furent fortes tout au long du processus pour augmenter les quantités, les objectifs de mixité et de densité furent tenus, de même que les règles de composition instaurant des percées visuelles, des gabarits et des lignes de ciel. La toise établie à quatre ou cinq étages fut ainsi renégociée pour varier de trois à sept et marquer des contrastes en bénéficiant des opportunités d'usage que sont les balcons et les terrasses. La hiérarchie des voies s'en trouve affirmée avec pour point haut la résidence estudiantine implantée à la croisée du mail Ampère et de la rue Léonard de Vinci¹. La fabrication de la ville s'est ainsi opérée dans une cascade d'intervenants sous la conduite du coordinateur de quartier, son projet faisant référence.

Couvrant une vingtaine d'hectares, la première tranche d'Ampère (44,3 ha au total) incombe ainsi à trois opérateurs fonciers liés aux propriétaires historiques en quête de relogement, lesquels mobilisent des équipes promoteur-architecte choisies conjointement. Les listes d'architectes fournies à titre indicatif par Dominique Petermüller ont eu pour principal effet de faire comprendre à tous le niveau d'exigence recherché. C'est ainsi que sur le terrain Alstom, le plus grand des trois (8 ha), la foncière Société de la Tour Eiffel s'est adjoint le concours de l'agence Wilmotte et de LAN pour "remouliner" le projet urbain avant de placer les opérations auprès des promoteurs Nexity et Immobilière 3F, qui ont fait appel aux architectes François Leclercq, Brenac & Gonzalez, du Besset-Lyon, et au bureau de paysage Bouriette & Vaconsin pour l'ensemble du lot, l'agence Wilmotte héritant de la construction des nouveaux locaux d'Alstom et la paysagiste Florence Mercier de la transformation de l'ancien jardin de l'entreprise en parc public. Faute d'un inventaire exhaustif, force est de constater que les architectes intervenant sur les



1



2

trois sous-ensembles de la ZAC Ampère composent un panel éloquent dont la diversité d'écritures est opportunément lissée par la trame verte tendue sur le quartier par Dominique Petermüller et son paysagiste Pierre Dabilly. L'idée qui sous-tend l'aménagement tient en une revendication fièrement énoncée : "La rue e(s)t mon jardin." Pour faire de la zone un quartier d'habitat, le paysage d'hier - fait de voiries lourdes, de clôtures, de portails et de cours industrielles consacrant le règne de l'enrobé - a été patiemment déconstruit pour réintroduire la nature et accompagner le piéton dans ses parcours quotidiens. Les emprises encloses de plusieurs hectares ont été démembrées et recoupées de rues jalonnées d'unités de voisinage d'environ 80 logements. Ce réseau souligné d'une



abondante végétation donne le ton du quartier et s'impose aux différentes architectures juxtaposées de manière à scanner les rues de trouées sur le ciel et de percées visuelles sur les cœurs d'îlot également plantés. Les continuités y sont végétales et non pas minérales, la trame verte supplantant les fronts bâtis fractionnés à dessein pour privilégier l'impression de nature. Cette omniprésence de la végétation ne vient en rien contredire l'image urbaine du quartier, à l'instar des ambiances rencontrées outre-Rhin, dans les urbanisations nouvelles comme dans les friches reconverties, depuis Fribourg-en-Brigau jusqu'à Berlin. Les graminées et les fleurs envahissent les trottoirs en bandes continues ou en massifs au pied des arbres d'alignement dans une profusion de feuillages et de couleurs qui varie au gré des saisons. S'y intercalent, hélas, les grosses poubelles de rue vouées au tri sélectif que leur design ne suffit pas à escamoter : un tribut au comportement citoyen qui semble aujourd'hui incontournable. Axe principal, le mail Ampère constitue une promenade sur 400 mètres dont le sol est pour moitié composé de terre végétale et planté de quelque trois cents arbres, dont plus d'un tiers de haute tige et d'essences variées. Les eaux pluviales y sont en majeure partie recueillies. Et les bancs publics n'y sont pas proscrits... S'y trouvent également des aires de jeux et des chambres de verdure disséminées au gré de bosquets, de bouts de champs et de coins de prairies. De moindre calibre, les rues adjacentes s'étirent à l'unisson et les opérations attenantes rivalisent d'espaces verts intérieurs établis en continuité visuelle derrière les clôtures. Si la rue est aujourd'hui un jardin, la largeur des plates-bandes laisse augurer d'autres appropriations de type potager ou planche horticole, si la vie du quartier le demande à l'avenir. L'agrément, premier stade de la révolution verte en milieu urbain. Demain l'agriculture ?

1. Une rue du quartier Ampère. Sur la gauche, immeuble de Hauvette et ass. - Baumschlager Eberle arch.
 2. Intérieur d'îlot, Babel architectes.
- Ph. © Gwenaél Querrien.

Fiche technique

Quartier Ampère, zone d'aménagement concerté "d'incitation" (ZAC de 44,3 ha), à Massy-Atlantis (Essonne). Première tranche : 20 ha, 1 600 logements, 136 000 m² de bureaux, un parc public et une douzaine de voies aménagées et plantées. Maîtrise d'ouvrage et aménagement : Semmassy (Willem Pauwels, directeur) pour la Ville de Massy.

Maîtrise d'œuvre urbaine, conception des espaces publics et coordination architecturale : Atelier Petermüller arch. BET : Grontmij Sechaud & Bossuyt puis BATT. Paysagiste : Pierre Dabilly (Let's grow). Entreprises VRD et paysage : Essonne TP, Eurovia, Agrigex. Calendrier : plan directeur, 2004-2005 ; coordination urbaine, 2005-2015 ; maîtrise d'œuvre des espaces publics, 2008-2015.